



LE GROUPE LOUISBOURGSBC
UNE TRADITION DEPUIS 1954

"Le résultat d'une tradition, d'une vision et des petits efforts de chacun au quotidien"

Initiales : _____

Chère collaboratrice, cher collaborateur,

Je suis très fier du chemin que nous parcourons depuis 1954. Nos actions quotidiennes sont guidées par plus de 55 ans d'expérience ainsi que par notre capacité à appréhender les niches de produits et services canadiens qu'utiliseront nos clients dans les prochaines années.

Les principaux éléments clés de notre succès à travers le temps reposent sur l'engagement de notre personnel, la confiance témoignée par nos investisseurs, notre capacité à bâtir des relations honnêtes et durables, notre savoir faire et notre professionnalisme en livrant ce que nous promettons.

Notre réputation continue à être l'un de nos actifs les plus précieux. Nous avons donc décidé la rédaction de ce code d'éthique afin de réunir l'ensemble des principes communs composant notre culture d'entreprise. C'est ce qui nous définit lorsque nous interagissons avec nos collaborateurs et collaboratrices, clients, fournisseurs et toutes autres personnes en lien avec un membre de notre Groupe. Je vous encourage fortement à en prendre connaissance, à l'assimiler et à le mettre en application au jour le jour.

Dans l'économie d'aujourd'hui, outre notre obligation d'atteindre nos objectifs financiers, nous avons également le devoir de respecter nos engagements sociaux et environnementaux. Alors que nous nous approchons à grand pas du 60^{ième} anniversaire du Groupe, c'est avec beaucoup d'enthousiasme, de passion et de rigueur que nous entamerons la prochaine décennie tout en maintenant l'agilité et la culture d'une entreprise familiale.



Tony Accurso
Président du Comité Exécutif

MISSION

La mission du GROUPE LOUISBOURGSBC, guidée par la tradition, l'expérience et l'agilité d'une entreprise familiale, est de maintenir et renforcer notre principale base soit : le savoir faire et la gestion de projets de construction, tout en répondant aux demandes évolutives des clients et des marchés.

La stratégie du GROUPE LOUISBOURGSBC afin de maintenir une résilience, est de poursuivre une diversification sectorielle en trouvant des niches de produits et services complémentaires Québécois et Canadiens et d'en assurer leur pérennité et fierté locale ainsi que leur diversification géographique.

Notre vision articulée, nos valeurs fondamentales et notre capacité à évoluer inspirent nos actions.

VALEURS

Respect des Personnes et du Travail d'Équipe

Nous formons le cœur et l'âme de l'entreprise. En ce sens chaque individu mérite d'être respecté et la diversité de chacun nous enrichit;

Nous participons tous à la mission collective et le travail de l'un se répercute sur le travail de l'autre. Nous savons donc quand et comment passer le ballon. C'est un élément fondamental de notre succès collectif;

Nous encourageons une culture basée sur la fierté, la solidarité et l'appartenance. En ce sens nous accueillons tout nouveau membre chaleureusement;

Nous veillons à respecter les standards les plus vigilants pour prévenir et assurer la santé et la sécurité de toutes personnes à l'emploi du groupe;

Compétences

Nous nous assurons que nos employés possèdent les qualifications nécessaires pour accomplir le travail;

Nous encourageons et investissons dans le développement des connaissances techniques, de gestion de projet et de management afin de demeurer le leader dans chacun de nos secteurs d'activités;

Nous écoutons et mettons de l'avant une bonne idée venant d'un collaborateur ou collaboratrice;

Rigueur

Nous faisons preuve de rigueur dans l'atteinte de nos objectifs Financiers, Sociaux et Environnementaux;

Nous exécutons et livrons selon nos promesses;

Nous prenons satisfaction envers la qualité de travail que nous exécutons;

Nous croyons en la responsabilisation de chacun;

Nous sommes proactifs afin de demeurer les leaders dans nos domaines respectifs;

Passion

Nous possédons un enthousiasme absolu envers l'accomplissement de nos tâches respectives, sachant qu'elles sont essentielles au succès de l'équipe et du groupe;

Nous sommes dynamiques et capables de transmettre ce sentiment aux autres autour de nous au

CODE DE DÉONTOLOGIE

A- Introduction

Notre objectif avec l'implantation de ce code de déontologie est de maintenir un standard dans la conduite de nos relations. Notre savoir faire, la confiance de nos clients et investisseurs ainsi que notre professionnalisme sont des éléments de base qui ont permis au Groupe de croître pour devenir ce qu'il est aujourd'hui. Ajoutons à nos traditions une rigueur et de l'innovation continue et nous croyons fermement que ce sont sur ces éléments que la pérennité et la croissance future du Groupe doit s'appuyer. La mission et les valeurs ci-dessus font partie intégrale de ce code de déontologie.

« C'est l'affaire de tous »

Le présent code contient les règles et principes dont le Groupe requiert l'application, le suivi et le respect de la part de ses administrateurs, dirigeants, employés mandataires, représentants et consultants dans le cadre de leurs interventions et de leurs interactions avec tous nos partenaires et intervenants, qu'il s'agisse de clients, sous-traitants, fournisseurs, associés, concurrents, créanciers, autorités gouvernementales ou autres.

« De simples actions peuvent faire la différence »

En tant qu'administrateurs, dirigeants et employés, nous partageons tous une certaine responsabilité en égard avec ce code. Nous pouvons faire une différence en adhérant fermement à ce code et en appliquant six (6) simples principes avec rigueur :

1. Nous nous engageons à mettre en place un environnement qui prévient les accidents et assure la santé et la sécurité de nos employés.
2. Nous respectons nos engagements envers l'environnement.
3. Nous traitons nos clients et fournisseurs honnêtement et justement en appliquant les lois et règlements applicables et en évitant les situations de conflits ou d'apparence de conflits d'intérêts du Groupe ou de ceux de nos partenaires et clients. Nos relations sont intègres et de bonne foi;
4. Nous sauvegardons et utilisons les informations appartenant ou concernant le Groupe, de même que les informations qui nous sont confiées par toute tierce partie respectueusement et seulement à la fin pour laquelle elles nous sont communiquées ou confiées et non pour en tirer un bénéfice personnel ou tous autres bénéfices;
5. Nos actions défient les tests du temps (de génération en génération);
6. Notre leadership s'exerce par l'exemplarité;

Ci-dessous-vous trouverez les volets détaillés de notre éthique humaine, sociale et d'affaire.

B- Éthique Humaine

Le Groupe LouisbourgSBC est commis à mettre en place un environnement libre de toute discrimination et harcèlement, un environnement qui protège la santé et la sécurité ainsi qu'un environnement qui favorise le développement et la communication.

Une politique de tolérance zéro quant au **harcèlement**, sous quelque forme que ce soit, est en vigueur au sein du Groupe et toute personne, qu'elle soit à l'emploi du Groupe, d'un client, d'un fournisseur ou sous-traitant, d'un organisme gouvernemental ou autre, qui se considère l'objet de quelque acte, geste, parole ou attitude pouvant constituer une conduite harcelante ou vexatoire est encouragée à dénoncer cette situation sans peur de représailles. Nous agissons rapidement et respectueusement à résoudre ces situations.

Les normes, règles et prescriptions visant à protéger la **santé, la sécurité et l'intégrité physique** des individus doivent être non seulement suivies mais surpassées afin d'offrir à toute personne ayant à se trouver sur ou à proximité de tout lieu où le Groupe agit la plus haute protection possible quant à toute atteinte ou risque d'atteinte à leur santé, leur sécurité ou leur intégrité physique.

Nous favorisons les **communications** honnêtes et bilatérales. En ce sens tout employé qui veut obtenir plus d'information sur un sujet ou l'interprétation d'un message en particulier est encouragé à en faire la demande auprès des personnes ressources. Tous sont libres d'exprimer et même encouragés à donner leurs opinions, commentaires et suggestions relatives à la compagnie et ses opérations, lorsque l'objectif de telle expression est l'amélioration continue dans leur département respectif. Cette communication doit se faire de façon respectueuse, justifiée et de bonne foi aux personnes appropriées. Toute communication qui peut contrevenir à nos valeurs, au climat de travail et à l'atteinte de notre mission ainsi que tout propos diffamatoires à l'égard d'une tierce personne qu'elle soit à l'emploi du Groupe, d'un client, d'un fournisseur ou toutes autres personnes en lien avec un membre du Groupe n'est pas tolérée.

Les **droits et libertés fondamentaux** de chaque individu doivent être respectés intégralement. Chaque individu doit être respecté et doit être traité également, sans différence de traitement, considération ou discrimination sur quelque base que ce soit.

Le Groupe s'engage à respecter la **vie privée** des individus. Toutefois, si la conduite d'un employé enfreint à sa performance au travail et affecte la réputation ou porte ombrage au Groupe, auquel cas tels activités ou agissements seront considérés et traités comme étant des sujets concernant le Groupe. La réputation du Groupe passe avant tout par la réputation de ses administrateurs, dirigeants, employés, mandataires, représentants, consultants et partenaires, aussi n'y aura-t-il aucune tolérance quant à tout acte, geste, parole, déclaration, attitude ou autre pouvant porter atteinte à la réputation de ceux-ci.

Le **travail d'équipe** fait partie intégrale de nos valeurs et est essentiel au succès collectif. Tous doivent prendre conscience de leur rôle par rapport aux autres membres de l'équipe et contribuer leur part de manière à s'assurer que les objectifs collectifs sont atteints. Il importe de toujours demeurer conscient que nos succès, nos réalisations et notre croissance, passés et futurs, ne sont pas le résultat du travail d'individus mais de celui d'un Groupe dont la contribution de chacun des membres est essentielle à sa réussite.

Notre **leadership** s'exerce avec passion et respecte de nos valeurs. Notre passion se traduit par notre capacité à donner l'exemple, à écouter et à dynamiser les autres et à atteindre ou à surpasser les objectifs en lien avec la mission de l'entreprise.

C- Éthique Sociale

Les activités commerciales du Groupe s'inscrivent dans le cadre de la **préservation et de la construction du patrimoine commun des communautés** où nous exerçons nos activités. Tous doivent donc être conscients de l'importance de nos activités et réalisations et réaliser leurs tâches selon les plus hauts standards de qualité applicables, en gardant à l'esprit que nos clients ne sont pas uniquement les autorités ou entités signataires d'un marché avec le Groupe mais plutôt tous ceux et celles qui bénéficieront de nos réalisations.

Nous devons nous efforcer de maintenir et préserver des **relations harmonieuses et respectueuses** avec les personnes vivant ou circulant à proximité des lieux où nous exerçons nos activités, et tenter de minimiser autant que faire se peut tout impact négatif que nos activités peuvent avoir à leur égard. Nous devons faire preuve d'un haut niveau de collaboration et de compréhension afin de permettre une saine cohabitation entre ces personnes et nos activités.

Nos activités doivent être exercées en **conformité avec les normes et règles** ayant pour but la préservation et la protection de l'environnement, avec l'objectif d'avoir l'impact le plus faible possible sur l'environnement et l'écosystème dans lequel nous nous trouvons.

En tant que citoyen corporatif, le Groupe prend part aux activités et au **développement des milieux** dans lesquels il exerce ses activités. Les employés sont encouragés à prendre part aux activités organisées au sein des communautés à l'intérieur desquelles nous agissons et à contribuer à leur développement et leur croissance.

D- Éthique d'affaire

Nos **interactions d'affaires** sont nombreuses et variées, tant dans leur nature que dans leur teneur, mais toutes sont essentielles à nos activités et à notre pérennité. Il importe donc de toujours faire preuve, à tous les niveaux, du plus haut degré d'intégrité, de transparence et de professionnalisme qui soit.

Nos **agissements et décisions** doivent s'inscrire dans le respect des lois, règlements et coutumes en vigueur dans les milieux où nous évoluons. Tout engagement souscrit, toute parole donnée, toute représentation faite se doit d'être respecté strictement et intégralement.

Nous devons agir avec **intégrité et honnêteté** envers nos partenaires d'affaires, qu'ils soient clients, sous-traitants, fournisseurs ou financiers, et traiter ceux-ci de façon à maintenir des relations d'affaires à long terme, saines et harmonieuses.

Nous devons faire preuve du plus grand degré de **transparence** dans tous les aspects de nos relations d'affaires et ne devons pas cacher ou omettre de divulguer un fait ou une information dont nous avons connaissance et que nous savons de nature à avoir un impact sur les termes, conditions ou considérations de nos relations d'affaires.

Nous devons **éviter de nous placer dans toute situation** dans laquelle il pourrait y avoir conflit, ou qui pourrait donner lieu à une apparence de conflit, entre notre intérêt personnel et l'intérêt du Groupe.

Nous ne pouvons soustraire ou tenter de tirer un **bénéfice personnel** de toute opportunité d'affaires qui nous est présentée ou soumise dans le cadre de l'exercice de nos fonctions.

Avant d'accepter toute **invitation, activité, cadeau, récompense ou autre considération**, toute personne doit s'assurer que telle acceptation n'aura pas pour effet de créer une situation d'apparence de conflit d'intérêts et que cela se justifie dans un contexte de saines relations d'affaires.

Au même titre, **avant d'offrir à toute personne** de participer à un événement, une activité ou d'offrir tout type de cadeau ou de considération, toute personne doit s'assurer que cela n'aura pas pour effet de créer une situation d'apparence de conflit d'intérêts, tant pour l'offrant et le Groupe que pour la personne à qui telle offre est faite ou l'organisme ou l'entreprise pour lequel ce dernier agit.

Dans tous les aspects de nos activités, il importe de **démontrer que nos décisions**, actes et agissements ne sont motivés que par des considérations d'affaires légitimes et justifiées et non par quelque considération personnelle, indue ou illégitime de quelque nature que ce soit.

Nous devons respecter toutes les **lois et normes** ayant pour objet la protection et le maintien d'une saine compétition sur un marché libre dans les domaines d'affaires où nous évoluons.

Nous **trouvons une source de motivation à nous surpasser et à améliorer tous les aspects de nos opérations et activités**. Nous devons nous démarquer de nos concurrents par notre professionnalisme et la qualité et l'efficacité de nos activités et opérations, et non pas en usant de manœuvre déloyale, illégale ou discutable d'un point de vue affaire.

La **confidentialité des informations** relatives au Groupe doit être préservée et aucune divulgation de telle information ne doit être faite autrement que pour servir un but légitime et autorisé par la haute direction du Groupe.

Au même titre, toute **information relative à un tiers**, quel qu'il soit, et revêtant un caractère confidentiel, ne doit pas être utilisée ou divulguée sauf tel que permis ou autorisé par tel tiers ou tel que requis par la loi.

Les **règles et principes comptables** généralement reconnus et en vigueur de temps à autres doivent être strictement suivis. **Toute transaction**, ce sans égard à sa nature ou à son envergure, doit être correctement reflétée aux livres et registres du Groupe et être supportée par les pièces justificatives, détails et informations y pertinentes. Telles entrées doivent être faites fidèlement et dans les meilleurs délais.

Les **informations relatives à toutes les transactions du Groupe** doivent être accessibles et fournies, sur demande, aux membres de la direction du Groupe, au conseil d'administration de même qu'aux vérificateurs internes et externes.

Tout **manquement, erreur ou inexactitude** quant à une transaction ou à une entrée faite en relation avec une transaction, doit être corrigée sans délai, ce sans égard quant au fait que tel manquement, erreur ou inexactitude puisse être à l'avantage du Groupe.

Toute **transaction hors le cours normal des affaires** du Groupe et n'étant pas supportée et justifiée convenablement doit être refusée et rapportée sans délai.

Initiales : _____

Toute entente ou arrangement avec un tiers et qui constitue un contournement ou une violation des principes comptables applicables (i.e. surfacturation ou sous-facturation) est strictement prohibée.

E- Conclusion

Le présent code contient les règles et principes d'éthique et de gouvernance adoptés par le Groupe pour la conduite de ses affaires. Puisqu'il est impossible de prévoir les particularités de toutes et chacune des situations pouvant survenir, le présent code sera l'objet de révisions et de modifications au fil du temps afin que celui-ci demeure actuel et soit le plus complet possible.

Étant donné que les activités du Groupe sont réparties en plusieurs régions, les règles et principes exposés aux présentes doivent être suivis et respectés en tenant compte du lieu, de l'époque, de la culture, des lois, règlements et normes en vigueur quant à chaque région.

En cas de doute ou d'interrogation quant à tout aspect du présent code, de l'une ou l'autre de ses dispositions ou de leur interprétation et application, vous êtes invités à vous référer au comité d'éthique du Groupe qui pourra vous fournir les réponses et explications requises. (ethique@cslsbc.com)

Au même titre, si vous êtes témoins ou avez connaissance d'un comportement, événement ou situation qui constitue une violation de l'une ou l'autre des règles contenues au présent code, vous êtes invités à porter l'existence de ce comportement, événement ou situation à la connaissance du comité d'éthique qui fera enquête et prendra les mesures qui s'imposent dans les circonstances.

Toute divulgation sera traitée de façon strictement confidentielle par le comité d'éthique quant à l'identité du divulguant. Aucune sanction, mesure disciplinaire, traitement discriminatoire, mesure de répression ou tout type de sanction ou représailles ne pourra être pris ou exercé, par le Groupe ou toute autre personne, contre une personne faisant une telle divulgation de bonne foi.

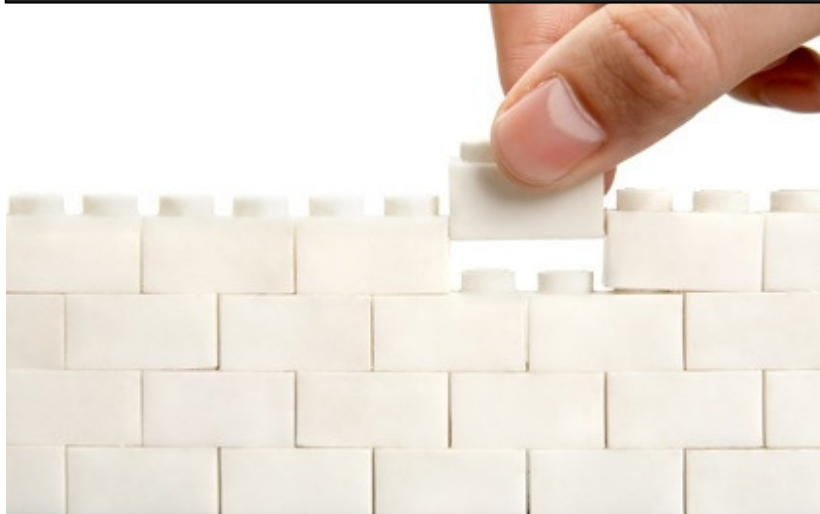
Le non-respect de l'une ou l'autre des dispositions du présent code par toute personne sera l'objet d'une enquête par le comité d'éthique et pourra être sanctionné par l'imposition de mesures disciplinaires appropriées compte tenu des circonstances propres à de telle situation.

ACCUSÉ-RÉCEPTION ET ENGAGEMENT

Je, _____, accuse réception du code de déontologie du Groupe LouisbourgSBC et m'engage à prendre connaissance de celui-ci et à respecter les règles et principes qui y sont énoncés, de même que tout changement ou modification pouvant y être apporté de temps à autres.

A _____ CE _____ JOUR DE _____ 20_____

Parce que les gestes que nous posons ont un impact



Initiales : _____